

Serre de la Grange

CC de Cèze-Cévennes



(©CARTOSUD)



Parcours intermédiaire autour du Serre de la Grange, alternant singles ludiques et quelques passages techniques, passant à proximité du site XCO.

Ce parcours intermédiaire alterne singles joueurs et portions plus roulantes sur le Serre de la Grange. À proximité d'un site XCO, l'itinéraire propose quelques passages techniques pour les vététistes en progression, dans un environnement de garrigue où affleurent les reliefs calcaires typiques du secteur.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 15

Longueur : 12.8 km

Dénivelé positif : 181 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Faune et flore, Milieu naturel

Itinéraire

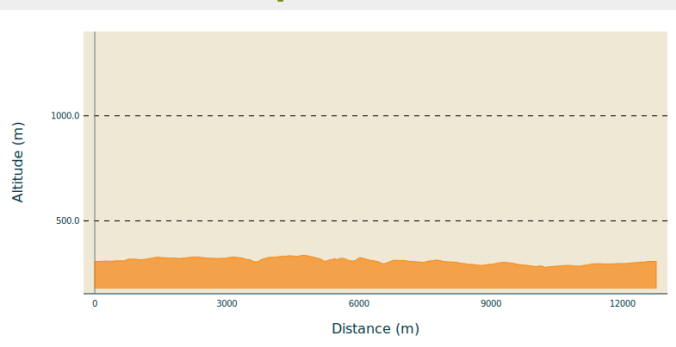
Départ : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif
Départemental du Gard

Arrivée : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif
Départemental du Gard

Balisage : — Balisage jaune et mobilier
signalétique ➤ VTT

Communes : 1. Méjannes-le-Clap
2. Tharaux

Profil altimétrique



Altitude min 278 m Altitude max 336 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

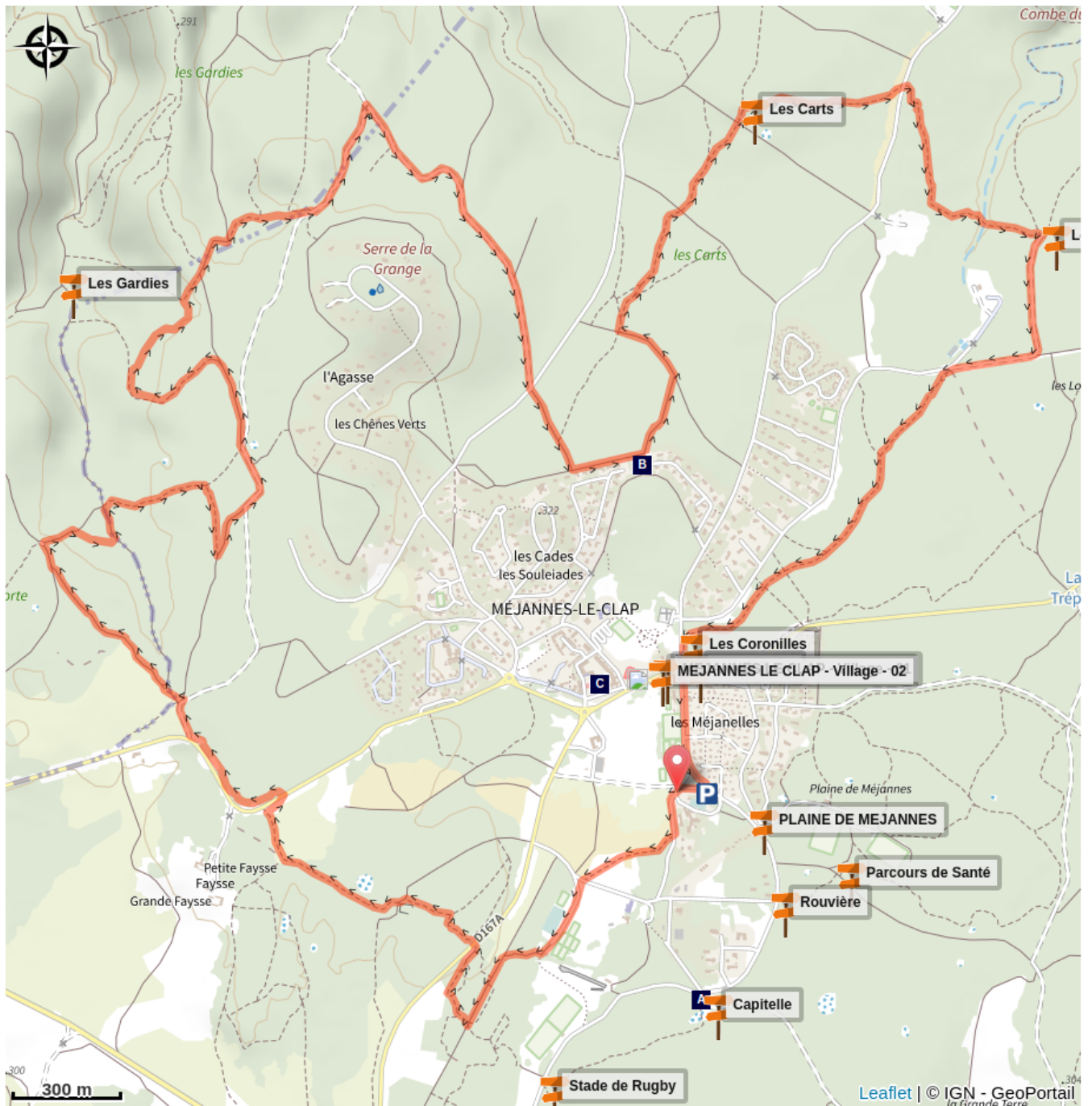
D - Depuis le panneau de départ "**ESPACE VTT**", au poteau "**Centre Sportif**", suivre la direction de "**THARAUX**" / "**CHARBONNIÈRE**".

"Espace Détente" / "Grange de la Dame" / "Grande Faysse" / "Petite Faysse" / "La Croisée" / "Vieille Morte" / "Le Planas" / "Le Cagnard de Bergers" / "Les Baguenaudes" / "Les Puces" (variante possible) / "Le Vieux Mas" / "Les Carts" / "Les Lombards" / "Les Coronilles" / "Les Dolines" / "Centre Sportif"

1. À
2. À

Vous pouvez également vous laisser guider avec la trace GPX / KML téléchargeable depuis cette page.

Sur votre route...



Capielle (A)

 Espace Naturel Sensible du massif et des gorges de la Cèze (B)

 Terre de Marie (C)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse;
- Réduisez votre allure, soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Surveillez la météo: les orages et le vent peuvent être dangereux. Évitez les fortes chaleurs. En période estivale, le massif peut être fermé par arrêté préfectoral pour cause de risque incendie fort; renseignez-vous sur le site de la Préfecture du Gard ;
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues sont signalées par des panneaux. Ne vous aventurez pas sur ces zones;
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les troupeaux et refermez les barrières;
- Respectez les sites naturels et leur réglementation.

Matériel

- Prévoyez eau et ravitaillement, tenue adaptée et accessoires de réparation;
- Le port du casque est fortement conseillé, tout comme les équipements de protections. Vérifiez que votre équipement est en bon état.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Méjannes-le-Clap, à 30 km au nord d'Uzès par les D 979 et D 167.

Parking conseillé

Parking du Centre Sportif Départemental

***i* Lieux de renseignement**

Office de Tourisme de Cèze Cévennes (Bureau de Méjannes-le- Clap)

accueil@mejannesleclap.com

Tel : 04.66.24.42.41

<http://www.tourisme-mejannes-le-clap.com>



Source

Département du Gard

Sur votre route...



Capitelle (A)

Une capitelle (en languedocien capitèlo) est une cabane en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, servant autrefois d'abri temporaire à de petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles dans les anciennes garrigues des villes du département du Gard.



Espace Naturel Sensible du massif et des gorges de la Cèze (B)

Des Espaces Naturels Sensibles du Gard À découvrir seul, en famille ou entre amis ! Ces espaces acquis par le Conseil départemental dans un objectif de les préserver, abritent des milieux naturels d'un intérêt écologique et paysager remarquable.



Terre de Marie (C)

Atelier de poterie